



Préavis N° 17/2017

De la Municipalité de Jorat-Mézières au Conseil communal

Carrouge, le 23 octobre 2017

Réf. : 1.10.101.02 /jsk

Demande de crédit pour l'achat des portacabines de Carrouge

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Suite à l'assemblée du Conseil Intercommunal de l'ASIJ, le 20 septembre 2017, la Municipalité a pris acte de la date approximative de réalisation du Collège intercommunal de Carrouge, soit 2021.

Occupée à l'établissement du budget 2018, la Municipalité a étudié le dossier relatif aux portacabines de Carrouge et au coût engendré par les locations des classes modulaires à la charge de la Commune.

Le site est composé de vingt quatre modules qui représentent quatre salles de classes, deux à charge de la commune de Jorat – Mézières et deux à l'ASIJ.

La location versée par l'association est de trente mille francs l'an pour les deux classes.

Location	Fr. 3'132.-/mois	Fr. 37'584.-/an TTC
Revenu locatif		Fr. 30'000.-/an TTC
Location de 2018 à 2021		Fr. 150'336.- TTC
Revenu locatif		Fr. 120'000.- TTC

Une offre d'achat a été demandée à l'Entreprise Conecta.

12 modules bureaux type AR	Fr. 8'000.-/pce	Fr. 96'000.-
1 RST-o1, escalier	Fr. 1'500.-	Fr. 1'500.-
Total HT		Fr. 97'500.-
TVA 8%		Fr. 7'800.-
Total TTC		Fr. 105'300.-

L'achat des portacabines permettrait par rapport à la location une économie de Fr. 45'036.- de 2018 à 2021. Ce qui équilibrerait les comptes.

Il est difficile d'estimer d'ici 2021 le résultat de la vente des containers qui s'ajouterait à ce montant.

Forts de ce qui précède, nous vous engageons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

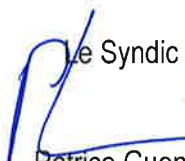
**Le Conseil communal de Jorat-Mézières,
Dans sa séance du 5 décembre 2017,
Vu le préavis municipal N° 17/2017,
Entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,**


Décide


- a) d'autoriser la Municipalité à procéder à l'achat des portacabines conformément à l'offre de Conecta pour le montant de Fr. 105'300.- TTC ;
- b) d'allouer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 105'300.- ;
- c) de financer ce montant par la trésorerie courante;
- d) d'amortir cet investissement sur 5 ans, à raison de Fr. 21'100.- par le compte N° 3512.331.20, la première fois au budget 2019.

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de sa considération distinguée.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :  Patrice Guenat

La Secrétaire :  Josette Sonnay Khatanassian



Municipal responsable : Monsieur Sandro Simonetta, municipal

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 octobre 2017